



croix-rouge santé secours
FONDÉE PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE +

**Antenne régionale en
Auvergne Rhône-Alpes**

Croix-Rouge Santé Secours

**La solution de médicalisation de
la Croix-Rouge française**



Une médicalisation conforme et complémentaire des équipes secouristes.

Médecin et infirmier sont des professions réglementées. Les conditions d'accès et d'exercice de la profession ainsi que le respect des obligations déontologiques sont contrôlées par des instances professionnelles (Ordre).

Nous garantissons un environnement réglementaire conforme.

Tous nos professionnels de santé sont inscrits au Tableau de leur Ordre et nous vérifions systématiquement la conformité des diplômes professionnels. Nous recrutons par contrat à durée déterminée, établi pour le temps de la mission, avec déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF. Pendant la durée de leur mission, tous nos collaborateurs bénéficient de la garantie responsabilité civile que nous avons contractée à cet effet (contrat AXA n° 2012622704).

Nous équipons nos professionnels de santé du matériel et des consommables médicaux nécessaires au bon accomplissement de leur mission. Cet équipement est adapté à la configuration de l'événement (moniteur multiparamétrique, défibrillateur, respirateur de transport, aspirateur électrique de mucosité, seringue électrique, lot intubation, lot hémorragie, lot immobilisation, lot perfusion, kits de suture, médicaments injectables et per os etc...).

Des schémas d'intervention clairs et un respect des attributions des AASC*.

Chaque mission fait l'objet de consignes adressées, avant l'événement, à chaque professionnel de santé. Ces consignes sont discutées en amont si il y a lieu avec l'AASC présente sur le dispositif. Le responsable du DPS a la charge de la gestion opérationnelle du dispositif et nos personnels de santé ont la responsabilité médicale et thérapeutique des patients qu'ils prennent en charge. Le respect des missions de chacun est indispensable au bon fonctionnement du dispositif prévisionnel de secours et médical.



* AASC : Association Agréée de Sécurité Civile

Croix-Rouge Santé Secours est une filiale constituée en Société par Actions Simplifiées (SAS) et contrôlée intégralement par la Croix-Rouge française.



Elle s'appuie sur une commission médicale présidée par le Pr Jean Jacques Eledjam qui valide l'ensemble des procédures de soins et traite les événements indésirables de pharmacovigilance. Cette commission met régulièrement à jour les procédures en fonction de l'évolution des consensus scientifiques.

Des professionnels de santé aguerris à l'urgence

Nous privilégions le recrutement de médecins et d'infirmiers rompus à la prise en charge immédiate des victimes.

Expérimentés ou titulaires d'une spécialisation à l'urgence ou en anesthésie-réanimation, ils doivent justifier de leur inscription à leur Tableau de l'Ordre respectif et être en conformité avec les obligations réglementaires.

Le respect du Code de déontologie médicale et infirmière, des principes et des valeurs de la Croix-Rouge française ainsi que de l'interdiction de la pratique du dopage (article L.3622-3 du Code de la Santé Publique) sont des obligations contractuelles inscrites dans leur contrat de travail.

Une co-construction du dispositif médical ou paramédical

Chaque demande de dispositif est étudiée en lien avec l'organisateur et les autres acteurs de secours présents sur l'événement. Cette étude permet de proposer à l'organisateur un dispositif conforme à la réglementation en vigueur (nationale et vis à vis des fédérations sportives). Les besoins humains et matériels sont ainsi définis ensemble pour un dispositif adapté.

Certains matériels et procédures spécifiques peuvent ainsi être déployés dans l'intérêt de la prise en charge des patients comme l'immersion complète en traitement des Coups de Chaleurs d'Exercice par exemple.

CROIX-ROUGE SANTÉ SECOURS : LE CHOIX DE LA SÉRÉNITÉ



Nos personnels de santé s'engagent contractuellement à respecter les valeurs et principes de la Croix-Rouge.



#UT4M



#MARMOTTE

Présents sur
l'ensemble du
territoire national,
Croix-Rouge Santé
Secours s'appuie sur 2
antennes régionales
pour des contacts de
proximité : une pour
l'Ouest de la France et
une pour Auvergne
Rhône-Alpes.



ILS NOUS FONT CONFIANCE



DÉJÀ EN RHÔNE ALPES



MAR
MOTTE
GRANFONDO ALPES



MAIS AUSSI DANS LE RESTE DE LA FRANCE



FÊTES MARITIMES
BREST



Une aventure olympique

Médicalisation de la
cérémonie d'ouverture
des JO, du Club France et
de l'hôpital de campagne
des Champs Élysées.



NOUS RENCONTRER OU NOUS CONTACTER



Croix-Rouge Santé Secours
Antenne régionale Auvergne
~~Rhône-Alpes~~

Tél : 06 95 31 21 95

Email : sante-secours.sudest@croix-rouge.fr

Site internet : <https://www.sante-secours.fr>

DIRECTION OPÉRATIONNELLE
9, rue Gaston Planté - 34790 Grabels

SIÈGE SOCIAL
CAMPUS CROIX-ROUGE FRANÇAISE
21, rue de la Vanne - CS 90070 - 92126 Montrouge CEDEX



croix-rouge santé secours
FONDÉE PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE +